

**D2023-290**

## Formulaire de déclaration

Liaison par autocar  $\leq$  100 km

Version janvier 2023



### A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
  - par mail à [procedure@autorite-transport.fr](mailto:procedure@autorite-transport.fr)

**Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :**

- *Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;*
- *Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.*

# DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

## Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Transport Paris Beauvais
Raison sociale de l'entreprise	SASU
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports <sup>1</sup>	RCS de Beauvais 480 026 434
Département d'établissement de l'entreprise	Oise (60)

Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</li> <li>• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés</li> <li>• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%</li> <li>• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés</li> </ul>	Nouvelle déclaration
<p>Origine<sup>2</sup> de la liaison</p> <p><i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>Gare routière de Saint Denis Université. 93 200 Saint Denis</p> <p>(48°56'45.32" N) - 48.9459222 N (2°21'50.00" E) - 2.3638889 E</p>
<p>Destination<sup>3</sup> de la liaison</p> <p><i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>Gare routière Aéroport de Paris Beauvais 60 000 Tillé</p> <p>(49°27'34.09" N) - 49.4594694 N (2°06'44.09" E) - 2.1122472 E</p>

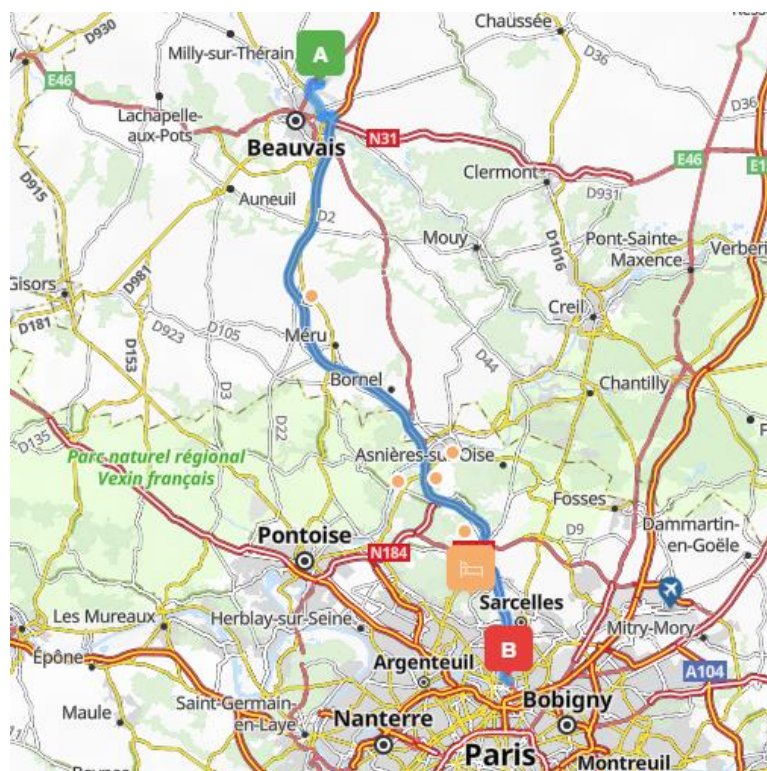
<sup>1</sup> « Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat ».

<sup>2</sup> Extrémité 1 de la liaison concernée.

<sup>3</sup> Extrémité 2 de la liaison concernée.

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : Annexe 1 Nom(s) du(des) fichiers : Itinéraire envisagé
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	Environ 1h10
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) : Annexe 2 Nom(s) du(des) fichiers : Fréquence et Volume de la ligne

## Annexe 1 : Itinéraire envisagé



## Annexe 2 : Fréquence et Volume de la ligne

	ST DENIS Université --> Aéroport Paris Beauvais		Aéroport Paris Beauvais--> ST DENIS Université	
Jours	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
1234567	06:30	07:45	09:30	10:45
1234567	17:00	18:15	21:00	22:15
Nombre de places/trajet:	59			
Volume annuel de places :	86140			

## Annexe 3 : Kbis

## Annexe 4 : Licence